

Le CSA, favorable à une représentation effective sur les chaînes publiques de la diversité culturelle française

À l'occasion d'un colloque organisé en partenariat avec le Haut commissariat à l'intégration sur le thème « Écrans pâles? Diversité culturelle et culture commune », tant le CSA que M. Donnedieu de Vabres et les présidents de chaîne ont exprimé une volonté commune de favoriser la représentation de la diversité culturelle et des minorités à la télévision qui se doit de « montrer l'exemple » et « prendre les couleurs de la société française d'aujourd'hui » en promouvant « les valeurs d'intégration et de solidarité qui sont celles de la République ». Prenant bonne note de ces déclarations le CSA a, dans son avis sur le projet de décret modifiant les cahiers des missions et des charges des télévisions et chaînes publiques paru le 4 mai dernier au Journal officiel, rappelé que « la modification des cahiers des missions et des charges[?] pourrait être l'occasion d'y intégrer un dispositif visant à mieux rendre compte dans leur programmation de la diversité des origines et des cultures de la société française contemporaine » et qu'il « serait ainsi souhaitable de prévoir sur les antennes une représentation effective des différentes composantes de la communauté nationale ».